

Stratégies de renforcement des capacités d'action des femmes

Table ronde

Conférencière : Lyse Cloutier
Animatrice : Irène Rêmi-Lekun Ogouma
Secrétaire : Elsa Galerand

Exposé

Madame Lyse Cloutier (coordonnatrice de l'Écho des femmes de la Petite Patrie) présente l'Écho des femmes, groupe communautaire d'intervention féministe et de conscientisation. Ce groupe a trois volets d'intervention : des services (information, référence, accueil), des activités éducatives (v.g. groupes de discussion) et des actions collectives (v.g. Marche mondiale des femmes). Il travaille à tous les niveaux : santé mentale et physique, violence, pauvreté, etc. Il est financé principalement par le Gouvernement du Québec et par Centraide Montréal. L'Écho des femmes fait partie d'un réseau de plus de 80 centres de femmes au Québec. Pour les femmes, c'est un lien d'appartenance, un réseau d'entraide, un moyen de sortir de l'isolement, un réseau d'éducation et d'action.

L'Écho des femmes a, depuis cinq ans, un projet spécial sur la sécurité des femmes, commande de la Direction de la santé publique et de la Régie régionale de la santé et des services sociaux. Un comité partenarial a été mis sur pied avec comme mandat d'améliorer la sécurité des femmes. Ce comité comporte, selon les termes du mandat, des partenaires institutionnels. Malgré l'imposition de partenaires institutionnels, le projet contribuait à l'atteinte des objectifs de l'Écho des femmes dans le respect et l'intégrité de sa mission.

Les stratégies «gagnantes» qui marquent le travail du comité sont les suivantes : 1) faire adhérer à une base d'unité — l'approche féministe — avant de s'engager dans des actions; 2) assurer un leadership féministe pour garantir le respect de l'approche; 3) considérer que le processus est aussi important que le résultat¹; 4) évaluer les actions selon les critères

d'autonomie, de responsabilisation des hommes, etc.; 5) compter sur un financement approprié et à long terme; 6) avoir des alliées féministes.

Le projet a débouché sur des actions «gagnantes», par exemple : 1) l'aménagement d'une station de métro selon des critères qui favorisent la sécurité des femmes; 2) une campagne de sensibilisation auprès des hommes²; 3) des ateliers pour les femmes sur l'autodéfense, l'estime de soi, la protection de son espace vital, la sécurité à la maison; 4) une campagne de sensibilisation sur les drogues du viol; 5) la formation continue des membres du comité (v.g. drogues du viol, approche féministe, prostitution, etc.). Notons au passage deux exemples de bénéfices collatéraux : 1) une policière, qui fut membre du comité, a poursuivi des actions semblables dans son nouveau poste à sa nouvelle affectation; 2) un conseiller municipal a sollicité l'avis du comité relativement à un projet de viaduc dans le quartier.

Mme Cloutier note en terminant que le comité n'a pas réussi à agir par, pour et avec des femmes du quartier. Elle s'interroge sur les raisons. Parce que le travail se faisait plutôt avec des institutions ? Parce qu'il était plus facile d'agir auprès d'intervenantEs ou des décideurs ? Parce que les efforts ont été insuffisants ?

Échanges

Dans un premier temps, Madame Cloutier apporte quelques précisions, en réponse à des questions des participantes. L'Écho des femmes s'intéressait à la violence en plus de la pauvreté (par exemple, des groupes cibles sur le sentiment d'insécurité) avant la formation du comité sur la sécurité des femmes. Ce projet spécial représente seulement 20% de l'activité de l'Écho. Mme Cloutier insiste sur la nécessité de ne pas négliger la diversité dans les actions concernant la sécurité des femmes. Le racisme, rappelle-t-elle, est une source d'insécurité.

En Côte d'Ivoire, souligne un intervenant, la sécurité est envisagée globalement, pas spécifiquement par rapport aux femmes. La violence conjugale, par exemple, est un sujet tabou. Les femmes se confient surtout aux chefs religieux et aux responsables de la santé. De plus,

l'insécurité est encore souvent gérée par la répression. Il fallait convaincre les municipalités qu'elles sont aussi concernées, pas seulement l'État. La police a été mise en relation avec la municipalité, ce qui est déjà une stratégie gagnante. On a maintenant un suivi au conseil municipal et des budgets appropriés.

D'autres interventions touchent la nécessité de connaître les perceptions des femmes, même quand il y a partenariat. Ce dernier est jugé important, mais les femmes doivent aussi se retrouver entre elles et évaluer leur degré d'accord avec les autres partenaires. C'est aussi très efficace au moment de faire des pressions.

L'animatrice soulève la question du réseautage. Comment créer des liens ? Comment partager les informations, les critères d'évaluation, les stratégies qui marchent, etc.? La concertation est sans doute nécessaire, mais une intervenante note qu'elle prend beaucoup de temps. De plus, si on se situe sur une échelle plus globale, on peut se rendre compte que les problèmes sont fondamentalement les mêmes (l'insécurité des femmes au Nord et au Sud, la pauvreté, etc.), même si les stratégies doivent emprunter des voies propres à chacun.

Enjeux

- 1) Évaluer l'impact des projets sur les femmes.
- 2) Maintenir l'autonomie des femmes dans le partenariat.
- 3) Convaincre les municipalités de leur rôle à l'égard de l'insécurité des femmes.
- 4) Obtenir le financement à long terme pour des projets qui le commandent.

Recommandations

- 1) Par des moyens de coordination à l'échelle mondiale, partager avec les autres les leçons apprises, les expertises et les meilleures stratégies en matière de sécurité et aider à trouver les façons de les adapter et de les appliquer ailleurs.
- 2) Faire en sorte que les femmes soient au coeur des actions et des décisions concernant la sécurité.

- 3) Afin de mieux tenir compte de la diversité, promouvoir la mise sur pied de groupes cibles de femmes «d'ailleurs».
- 4) Promouvoir, auprès des milieux de recherche et des gouvernements, l'évaluation des impacts des projets réalisés relativement à la sécurité des femmes.
- 5) Étant donné que la pauvreté des femmes est source de dépendance et d'insécurité, appuyer les initiatives et programmes qui visent à réduire la pauvreté des femmes.

Autres recommandations

AUX GROUPES DE FEMMES ET ORGANISMES COMMUNAUTAIRES

- Mettre l'approche féministe au cœur du projet.
- Organiser des caucus et des focus groups.

AUX VILLES ET MUNICIPALITÉS

- S'impliquer dans la démarche de recherche de solution.

AUX SERVICES DE POLICE

- Collaborer avec les municipalités.
- Efforts et formation sur l'insécurité des femmes.

AUX MÉDIAS

- Campagne de sensibilisation pour tout le monde.

AU MILIEU DE LA RECHERCHE

- Financement de recherches sur impacts.

ORGANISATIONS PRIVÉES, CHARITABLES ET ORGANISATIONS NON-GOUVERNEMENTALES

- Partager les leçons apprises, coordonner les banques d'information et les échanges sur les pratiques.

AUX GOUVERNEMENTS

- Financer des évaluations d'impacts.
- Mettre en place des législations en faveur des femmes (autonomie financière).
- Financement à long terme.

AUX ORGANISMES ET RÉSEAUX INTERNATIONAUX

- S'attaquer au problème global de la pauvreté.

¹ Principe d'éducation populaire : formation continue à l'interne donc dans chaque milieu de travail ou institution; partage des responsabilités et des tâches; concertation et cohérence des messages lors d'événements publics.

² *L'autre façon d'aborder les femmes* : dépliant, quizz, affiche, campagne médiatique, intervention dans des classes de jeunes de 14-15 ans, etc.